ACADÉMIE
DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Département de l'Enseignement Privé

Département de l'Enseignement Privé
Affaire suivie par :
Stéphanie DEGAND
Tél : 03 28 37 17 23
Mél : ce.dep@ac-lille.fr

144 rue de Bavay
59000 Lille

Lille, le 02 NOV. 2026

La rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
d'enseignement privé du 1er degré
lié à l'Etat par contrat

Objet : Organigramme du Département de l'Enseignement Privé (DEP) pour l'année scolaire 2026-2027

Pièces jointes : - Organigramme du DEP
- Coordonnées des gestionnaires

Je vous transmets ci-joint l'organigramme du Département de l'Enseignement Privé (DEP) du Rectorat pour la présente année scolaire.
Il vous permet de voir les missions principales dévolues à chaque bureau du Département.

Le service est situé 1 rue Edouard Herriot à Lille. L'adresse postale est : 144 rue de Bavay – 59000 Lille.

Pour faciliter la transmission des courriers, je vous remercie de bien vouloir veiller :

- à une juste formulation du Département et du bureau concernés sur l'enveloppe d'expédition ;
- à joindre des bordereaux distincts selon les bureaux concernés ;
- à cocher systématiquement sur les imprimés la qualité du maître (délégué, contractuel...) permettant d'orienter plus rapidement le document vers le bureau compétent.

Vous trouverez également ci-joint un tableau faisant apparaître les coordonnées :

- des gestionnaires qui ont en charge la gestion administrative et financière des maîtres contractuels (Bureau de Gestion des Contractuels du 1er Degré : BGC1D) ;
- des gestionnaires qui assurent la gestion administrative et financière des maîtres délégués et des suppléances (Bureau des Congés Particuliers et de Gestion des Remplacements du 1er degré : BCP-BGR1D).

Vous pouvez communiquer ces coordonnées aux enseignants de votre établissement, leur permettant ainsi de joindre directement leur gestionnaire.

PJ : organigramme du DEP et coordonnées des gestionnaires

Particularité : les dossiers d'accidents de service, de trajet et les dossiers de maladie professionnelle sont gérés, pour les maîtres contractuels exclusivement, par la Division des Prestations aux Personnels (Bureau des accidents professionnels), au Rectorat - 144 rue de Bavay – 59000 Lille.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour la Rectrice et par délégation,
Le Secrétaire Général de l'Académie,
Par délégation, la Secrétaire Générale Adjointe



Julie VIGNERON

Sophie BÉJEAN